

En attendant vérité et réconciliation

Un rapport d'étape sur l'enseignement
autochtone dans les écoles publiques de
l'Ontario

avril 2023

© People for Education, 2023

People for Education est un organisme caritatif indépendant et non partisan qui travaille à soutenir et à faire progresser l'éducation à financement public au moyen de la recherche, des politiques et de l'engagement du public.

No d'organisme de bienfaisance : 85719 0532 RR0001

www.peopleforeducation.ca

Droit d'auteur et propriété intellectuelle

Le sondage annuel sur les écoles de l'Ontario a été élaboré par People for Education et le Metro Parent Network, en collaboration avec des parents et groupes de parents de l'Ontario. People for Education est titulaire du droit d'auteur de toute propriété intellectuelle liée à ce projet.

L'utilisation de toute question contenue dans le sondage ou de toute propriété intellectuelle créée pour le sondage est formellement interdite sans la permission expresse écrite de People for Education.

Pour toute question sur la propriété intellectuelle, veuillez envoyer un courriel électronique à info@peopleforeducation.ca.

Données du sondage

Il est possible d'obtenir des données spécifiques du sondage moyennant certains frais. Les données sur les écoles élémentaires sont colligées depuis 1997 et celles sur les écoles secondaires depuis 2000. Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à info@peopleforeducation.ca.

Référence

People for Education. 2023. En attendant vérité et réconciliation : un rapport d'étape sur l'enseignement autochtone dans les écoles publiques de l'Ontario. Toronto : People for Education

Auteurs

Jasmine Hodgson-Bautista
Robin Liu Hopson

Révisseurs et réviseurs

Nous tenons à remercier chacune des personnes ci-dessous pour leur précieuse expertise dans le cadre de la rédaction du présent rapport, ainsi que toute personne et tout organisme qui nous ont aidées de près ou de loin.

Michael Staruck, Chefs de l'Ontario

Vanessa Stoby, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

Consultantes stagiaires de Public Good Initiative (2022-2023) : Neha Anwar, Salma Malin, Fatimah Nadhum et Vicky Zhou

Remerciements

People for Education bénéficie du soutien de milliers de donatrices et donateurs individuels ainsi que du travail et de l'appui de centaines de bénévoles. L'organisme reçoit aussi du financement des bailleurs de fonds ci-dessous:



Margaret McCain



Chaque année, les directions d'école de tout l'Ontario prennent le temps de répondre au sondage et de faire part de leurs histoires. Ce projet ne serait pas possible sans elles.

Table des matières

Introduction	1
Quelques faits	2
Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation	3
Réponse de l'Ontario aux appels à l'action	4
Perfectionnement professionnel en enseignement autochtone	6
Les cours d'études autochtones	8
Conférencières et conférenciers autochtones, des Aînées et Aînés et des gardiennes et gardiens du savoir autochtone	10
Consultations et partenariats avec les communautés autochtones	12
Intégration des cultures, des modes de connaissance, des enseignements et des langues autochtones	14
Variation de l'accès à l'enseignement autochtone en fonction de la région	17
Conclusion et recommandations	19
Annexe – Méthodologie	20
Références	22
Bibliographie	24

Introduction

Les résultats du sondage annuel sur les écoles de l'Ontario (SAEO) de 2022-2023 de People for Education (PFE) indiquent que les écoles publiques de l'Ontario semblent progresser en ce qui concerne les appels à l'action en matière d'éducation formulés dans le cadre de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR).

Huit années se sont écoulées depuis que la CVR a lancé ses appels à l'action visant à favoriser le processus de réconciliation au Canada, dont certains concernaient spécifiquement les enfants, les jeunes et l'éducation (appels à l'action 6-12 et 62-66). Bien que des progrès aient été réalisés, un rapport publié récemment par le Yellowhead Institute a révélé que seuls 13 des 94 appels à l'action ont été entièrement mis en œuvre, et aucun de ces appels n'est axé sur l'éducation¹.

S'appuyant sur les données du sondage annuel de PFE fondées sur les réponses de 1044 écoles réparties dans les 72 conseils scolaires publics de la province, ce rapport donne un aperçu de la manière dont l'Ontario répond aux appels à l'action de la CVR en matière d'éducation, et des progrès réalisés par les écoles de l'Ontario dans la mise en œuvre de stratégies et de programmes d'enseignement autochtone au cours de la dernière décennie.

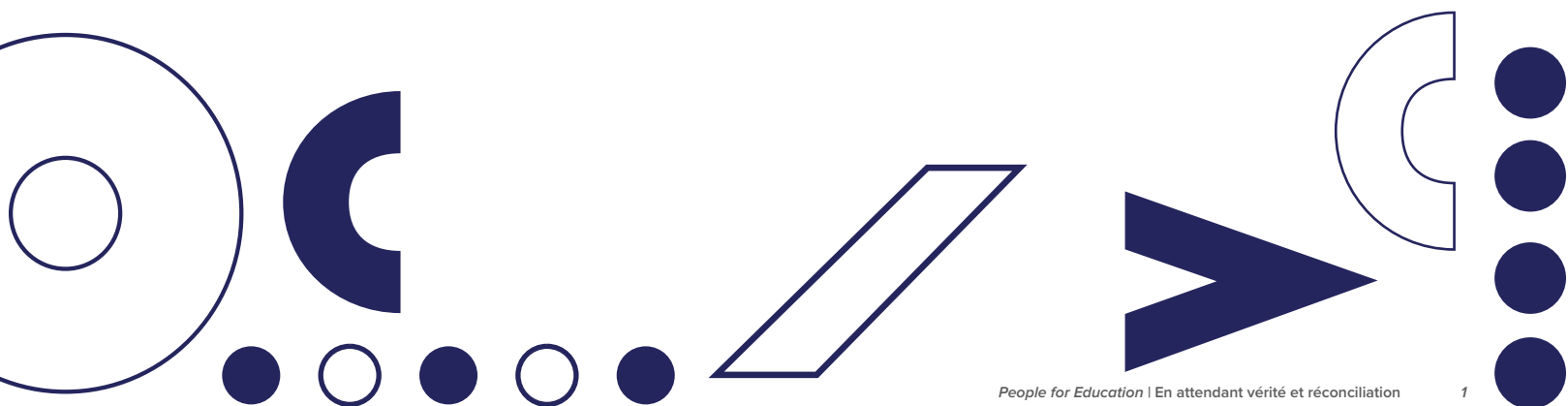
Ces résultats portent uniquement sur les écoles publiques des conseils scolaires de l'Ontario, les écoles des Premières Nations situées dans les réserves ne sont donc pas comptabilisées. Selon le ministère de l'Éducation, plus de 80 % des élèves autochtones fréquentent des écoles publiques². Par conséquent, bien que le présent rapport ne fournisse pas d'information sur l'enseignement autochtone dans les réserves, il donne des indications sur les progrès des programmes d'enseignement autochtone dans les écoles publiques, qui sont fréquentées par la vaste majorité des élèves autochtones et non autochtones de la province.

Selon l'honorable Murray Sinclair, président de la CVR, l'éducation joue un rôle clé dans la réconciliation à long terme, et, parmi les changements à apporter à nos systèmes d'enseignement, des améliorations doivent être prévues en matière d'éducation des élèves autochtones et non autochtones.

« C'est l'éducation qui nous a mis dans ce pétrin – le recours à l'éducation dans un contexte de pensionnats – et c'est l'éducation qui nous en sortira. Nous devons revoir la manière dont nous éduquons les enfants. C'est pourquoi nous disons qu'il ne s'agit pas d'un problème autochtone, mais d'un problème canadien³. »

L'honorable Murray Sinclair, président de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

Il est important de reconnaître la grande diversité des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit en Ontario. Aux fins du présent rapport, le terme « autochtone » se veut englobant et fait référence à l'ensemble des cultures, des nations et des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit de la province.



Quelques faits

La proportion d'écoles disant avoir offert du perfectionnement professionnel en matière d'enseignement autochtone au personnel a plus que doublé au cours de la dernière décennie; ce chiffre est passé de 34 % en 2012-2013 à 76 % en 2022-2023 dans les écoles élémentaires et de 34 % en 2012-2013 à 82 % en 2022-2023 dans les écoles secondaires.

Les directions de 72 % des écoles secondaires ont répondu avoir un cours d'études autochtones au programme en 2022-2023 (p. ex., NBE/NBF3U), contre 40 % des écoles secondaires en 2013-2014.

Entre 2012 et 2022, la proportion d'écoles offrant des programmes d'enseignement des langues autochtones est passée de 4 % à 13 % dans les écoles élémentaires et de 11 % à 20 % dans les écoles secondaires.

Dans le sondage de 2022-2023, 72 % des écoles du Nord de l'Ontario ont déclaré offrir des cérémonies et des activités axées sur la terre (p. ex., promenades de médecine, pratique du tambour, danse, récit oral), contre 30 % des écoles de la région du Grand Toronto (RGT).



Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en matière d'éducation et des jeunes

<p>6 Nous demandons au gouvernement du Canada d'abroger l'article 43 du Code criminel du Canada.</p>	<p>62 Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en consultation et en collaboration avec les survivants, les peuples autochtones, et les éducateurs, de :</p> <ol style="list-style-type: none">rendre obligatoire, pour les élèves de la maternelle à la douzième année, l'établissement d'un programme adapté à l'âge des élèves portant sur les pensionnats, les traités de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada;prévoir les fonds nécessaires pour permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de former les enseignants sur la façon d'intégrer les méthodes d'enseignement et les connaissances autochtones dans les salles de classe;prévoir le financement nécessaire pour que les écoles autochtones utilisent les connaissances et les méthodes d'enseignement autochtones dans les salles de classe;créer des postes de niveau supérieur au sein du gouvernement, à l'échelon du sous-ministre adjoint ou à un échelon plus élevé, dont les titulaires seront chargés du contenu autochtone dans le domaine de l'éducation.
<p>7 Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une stratégie conjointe pour combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.</p>	
<p>8 Nous demandons au gouvernement fédéral d'éliminer l'écart entre le financement en matière d'éducation qu'il verse pour les besoins des enfants des Premières Nations qui fréquentent des écoles dans les réserves et celui qu'il accorde pour les besoins des enfants des Premières Nations qui fréquentent des écoles à l'extérieur des réserves.</p>	
<p>9 Nous demandons au gouvernement fédéral de préparer et de publier des rapports annuels sur le financement en matière d'éducation destiné aux enfants des Premières Nations dans les réserves par comparaison avec celui dont bénéficient les enfants des Premières Nations à l'extérieur des réserves, ainsi que sur les niveaux de scolarisation et le revenu des membres des peuples autochtones par rapport aux non-Autochtones au Canada.</p>	
<p>10 Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer de nouvelles dispositions législatives sur l'éducation des Autochtones, avec la pleine participation et le consentement éclairé des peuples autochtones. Plus précisément, nous demandons à ce que ces dispositions comprennent un engagement à l'égard d'un financement suffisant et intègrent des principes qui se traduisent par la réalisation de ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none">fournir un financement suffisant pour combler les écarts mentionnés sur le plan des niveaux de scolarisation en une génération;améliorer les niveaux de scolarisation et les taux de réussite;élaborer des programmes d'études adaptés à la culture;protéger le droit d'utiliser les langues autochtones, y compris en ce qui touche l'enseignement de telles langues dans le cadre de cours crédités;voir à ce que les parents et la collectivité puissent assumer la responsabilité et le contrôle du système scolaire qui les concerne, et à ce qu'ils soient tenus de rendre des comptes à cet égard, de manière semblable à la situation des parents dans le système scolaire public;permettre aux parents de participer pleinement à l'éducation de leurs enfants;respecter et honorer les relations découlant des traités.	
<p>11 Nous demandons au gouvernement fédéral de fournir un financement adéquat pour remédier à l'insuffisance des places disponibles pour les élèves des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires.</p>	
<p>12 Nous demandons au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux de même qu'aux gouvernements autochtones d'élaborer des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones.</p>	
	<p>63 Nous demandons au Conseil des ministres de l'éducation (Canada) de maintenir un engagement annuel à l'égard des questions relatives à l'éducation des Autochtones, notamment en ce qui touche :</p> <ol style="list-style-type: none">l'élaboration et la mise en œuvre, de la maternelle à la douzième année, de programmes d'études et de ressources d'apprentissage sur les peuples autochtones dans l'histoire du Canada, et sur l'histoire et les séquelles des pensionnats;la mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires en ce qui a trait aux programmes d'enseignement liés aux pensionnats et à l'histoire des Autochtones;le renforcement de la compréhension interculturelle, de l'empathie et du respect mutuel;l'évaluation des besoins de formation des enseignants relativement à ce qui précède.
	<p>64 Nous demandons à tous les ordres de gouvernement qui fournissent des fonds publics à des écoles confessionnelles d'exiger de ces écoles qu'elles offrent une éducation religieuse comparative comprenant un segment sur les croyances et les pratiques spirituelles autochtones élaboré conjointement avec des aînés autochtones.</p>
	<p>65 Nous demandons au gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, et en collaboration avec les peuples autochtones, les établissements d'enseignement postsecondaire, les éducateurs de même que le Centre national pour la vérité et réconciliation et ses institutions partenaires, d'établir un programme national de recherche bénéficiant d'un financement pluriannuel pour mieux faire comprendre les facteurs associés à la réconciliation.</p>
	<p>66 Nous demandons au gouvernement fédéral d'établir un financement pluriannuel destiné aux organisations communautaires œuvrant auprès des jeunes pour leur permettre d'offrir des programmes sur la réconciliation, et de mettre en place un réseau national de mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires.</p>

Figure 1. Aperçu des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation en matière d'éducation et des jeunes

Réponse de l'Ontario aux appels à l'action dans le domaine de l'éducation à ce jour

Au cours des 16 dernières années, la politique en matière d'enseignement autochtone en Ontario a été ponctuée par bon nombre de rapports, de cadres, d'objectifs et de modifications au financement.

En 2007, l'Ontario a lancé son cadre d'élaboration des politiques en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Le cadre a défini deux objectifs à atteindre d'ici 2016 : améliorer les résultats des élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit et combler les écarts entre les élèves autochtones et non autochtones en ce qui a trait aux résultats en littératie et en numératie, aux taux d'obtention de diplômes et à la poursuite d'études secondaires. Au même moment, la province a reconnu l'importance de disposer de données précises pour déterminer si ces objectifs étaient atteints. À cette fin, le ministère de l'Éducation a publié des lignes directrices pour appuyer les conseils scolaires dans le cadre de l'élaboration d'un processus d'auto-identification volontaire et confidentiel pour les élèves autochtones⁴.

Près de dix ans après la publication du cadre d'élaboration des politiques de 2007, le gouvernement de l'Ontario a publié Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones. La stratégie de 2016 souligne la volonté d'aborder les séquelles des pensionnats, de réduire les écarts et éliminer les obstacles, de promouvoir la culture autochtone et de renouveler les relations avec les peuples autochtones⁵.

En 2017, en vue de franchir un pas de plus vers la réconciliation et de répondre aux appels à l'action 62 et 63 de la CVR, la province s'est engagée à réviser, avant l'automne 2018, les programmes-cadres de l'Ontario pour les cours d'études sociales de la 4e à la 6e année et les cours d'histoire en 7e, en 8e et en 10e année afin qu'un apprentissage obligatoire axé sur les Autochtones soit ajouté⁶.

Quatre ans plus tard, le nouveau gouvernement de l'Ontario a réitéré les engagements antérieurs des gouvernements à travailler avec des partenaires autochtones afin de favoriser la réussite et le bien-être des élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit en réduisant l'écart entre les élèves autochtones et l'ensemble des élèves en matière de rendement scolaire et en accroissant la connaissance de l'ensemble des élèves par rapport aux histoires, aux cultures et aux perspectives des Autochtones⁷. L'annonce de 2021 prévoyait une collaboration avec des partenaires autochtones pour ajouter, d'ici septembre 2023, un apprentissage obligatoire axé sur les Autochtones dans le programme-cadre d'études sociales de la 1re à la 3e année. Les principaux sujets abordés seraient le rôle de la famille et la résilience dans les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit; les réalités historiques et contemporaines des Autochtones; les relations et les liens entre les peuples autochtones et la terre; le système des pensionnats; ainsi que la réappropriation de l'identité, de la langue, de la culture et des liens communautaires⁸. En avril 2023, le lancement du programme-cadre révisé n'avait toujours pas eu lieu.

Changement unilatéral du programme-cadre de sciences

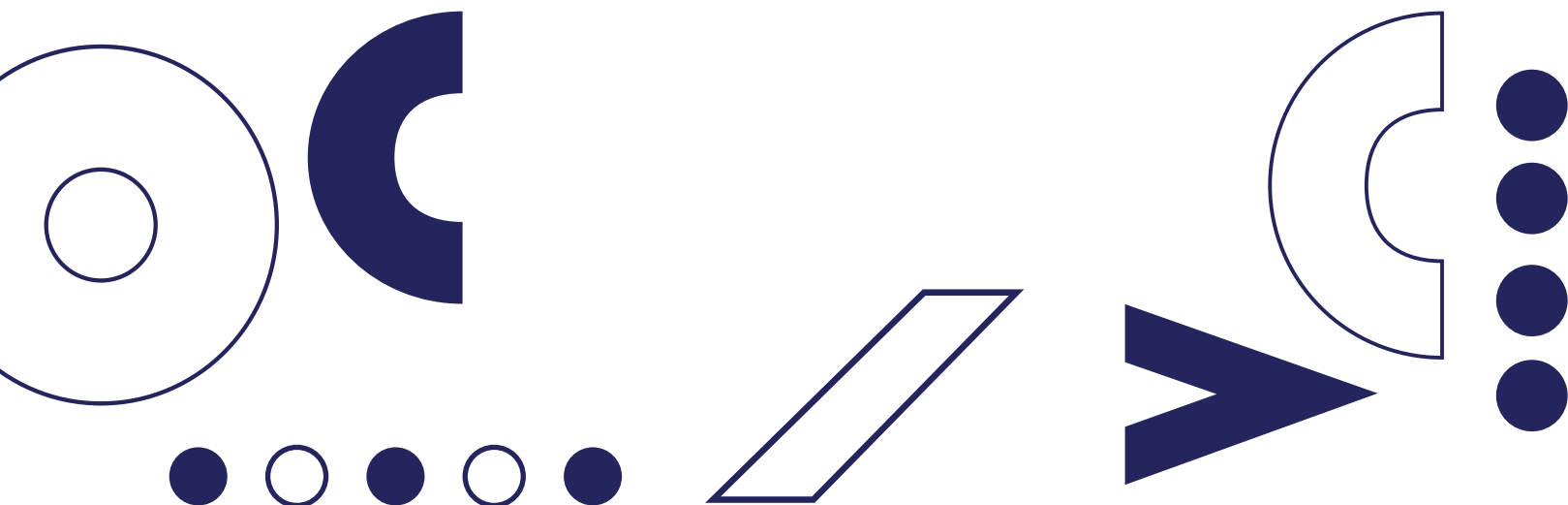
Au printemps 2022, la province a lancé un nouveau programme-cadre de sciences et technologie pour les élèves de la 1re à la 8e année. Toutefois, malgré la collaboration avec des partenaires autochtones, le gouvernement a pris la décision unilatérale, trois semaines avant le lancement du programme-cadre, de retirer ou de modifier considérablement seize attentes liées aux Autochtones⁹. Par exemple, le programme-cadre initial stipulait explicitement que les élèves « étudieront des enjeux concrets en entretenant les modes de connaissance autochtones et occidentaux en matière de sciences et de technologies, tels que l'approche à double perspective ». Cette approche permet

une compréhension de la science englobant à la fois les perspectives occidentales et autochtones. Dans sa version définitive, le programme-cadre prévoit une attente plus vague, soit que les élèves « analyseront des contributions apportées aux sciences et à la technologie par diverses communautés¹⁰ ».

Lenteur des progrès en matière de collecte de données

La collecte de données constitue une composante clé des appels à l'action de la CVR et des recommandations de l'Organisation des Nations Unies (ONU) concernant l'absence de progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant¹¹. En l'absence de données, et plus particulièrement de données axées sur la race, il est impossible de savoir si les objectifs en matière de politique sont atteints¹². Tous les conseils scolaires de l'Ontario sont tenus, à compter de 2023, de collecter des données axées sur la race, mais en date d'avril 2023, rien ne permet de croire que ces travaux ont été réalisés. Depuis 2007, les conseils scolaires sont également encouragés à mettre en œuvre des initiatives d'auto-identification volontaire et confidentielle des autochtones, mais, encore une fois, il est difficile de déterminer les progrès qui ont été réalisés.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a alloué 120,5 millions de dollars pour la Subvention pour l'éducation autochtone, destinée à fournir « du financement aux programmes et aux initiatives visant à soutenir la réussite scolaire et le bien-être des élèves autochtones, ainsi qu'à renforcer la connaissance de l'ensemble des élèves et éducatrices et éducateurs sur l'histoire, les cultures, les perspectives et les contributions des Autochtones¹³. » Le financement est alloué aux conseils scolaires en fonction du nombre total d'inscriptions, du nombre d'élèves inscrits dans des cours d'études autochtones et des programmes d'enseignement des langues autochtones ainsi que du nombre d'élèves qui s'identifient comme des Autochtones. Toutefois, comme l'Ontario semble avoir pris du retard dans la collecte et la communication des données relatives aux élèves autochtones et axées sur la race, on ignore si les fonds sont alloués là où ils sont le plus nécessaires.



Perfectionnement professionnel en enseignement autochtone : un point de départ de plus en plus commun

« Nous voulons en faire plus, mais nous avons besoin d'aide et de lignes directrices pour savoir quoi faire et comment nous y prendre. »

Direction d'école élémentaire, Sud-Ouest de l'Ontario

Le perfectionnement professionnel du personnel est essentiel à l'intégration réussie d'un programme d'études autochtones dans les salles de classe (comme le soulignent les appels à l'action 62 et 63). Selon les résultats du sondage, il s'agit de l'activité d'enseignement autochtone la plus couramment offerte dans les écoles élémentaires (76 %) et secondaires (82 %) publiques. La proportion d'écoles disant avoir offert du perfectionnement professionnel au personnel a plus que doublé au cours de la dernière décennie : ce chiffre est passé de 34 % en 2012 à 76 % en 2022 dans les écoles élémentaires et de 34 % en 2012 à 82 % en 2022 dans les écoles secondaires.

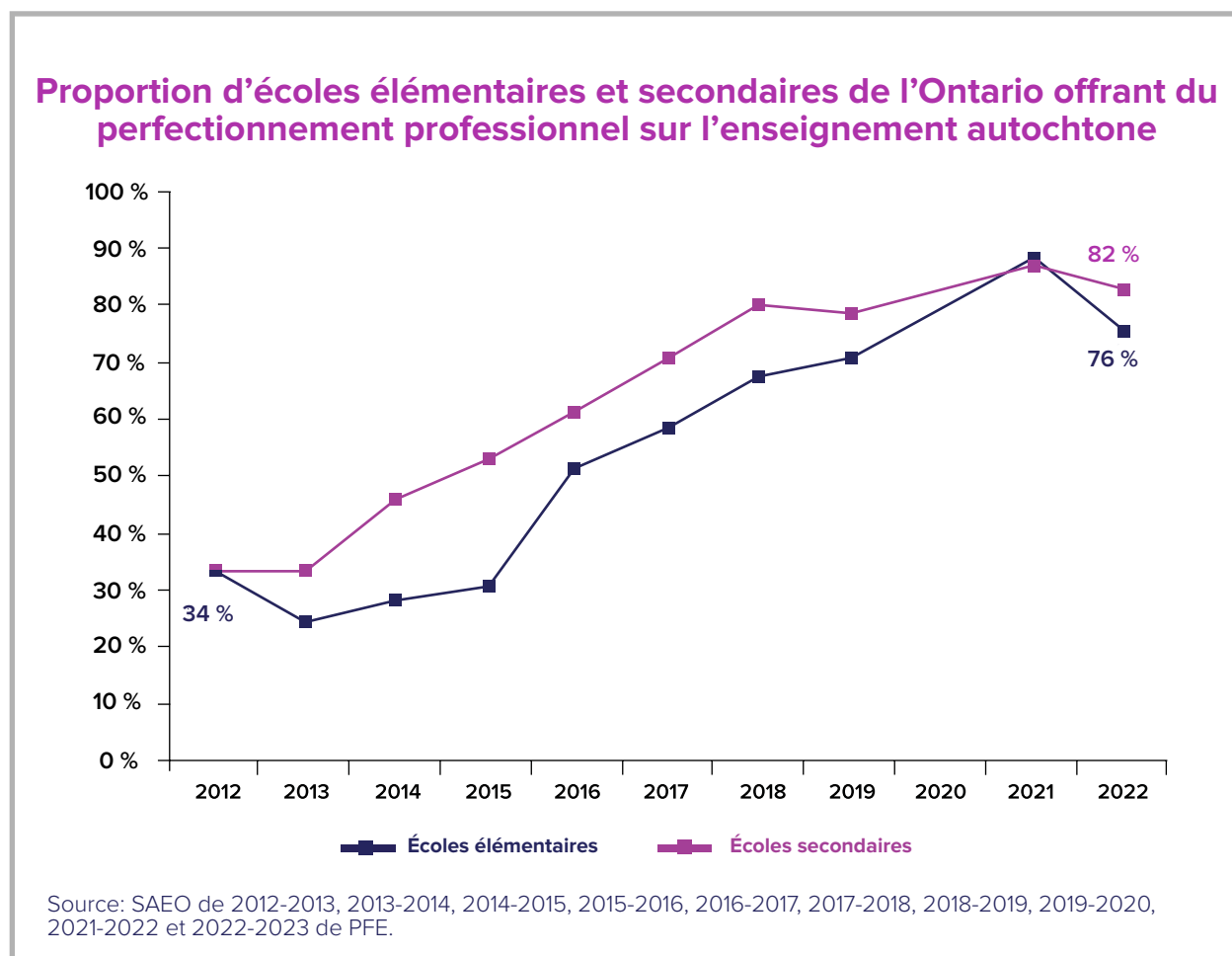


Figure 2. Proportion d'écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario offrant du perfectionnement professionnel sur l'enseignement autochtone, de 2012-2013 à 2022-2023

Dans le SAEO de 2022-2023, les directions d'école ont souvent souligné la valeur ajoutée qu'apporte le perfectionnement professionnel sur l'enseignement autochtone. Selon elles, avoir un conseil scolaire sensible à la question de l'enseignement autochtone ainsi que du personnel désigné pour gérer ce projet les a aidées à offrir des possibilités de perfectionnement professionnel à leur personnel.

« Avoir une personne responsable des droits et de l'enseignement autochtones nous a grandement aidés à communiquer de façon ouverte avec le partenaire en matière de traités ainsi qu'avec le conseil scolaire, ce qui s'est traduit par des services de meilleure qualité et une plus grande compréhension à l'échelle de l'école. »

Direction d'école élémentaire, RGT

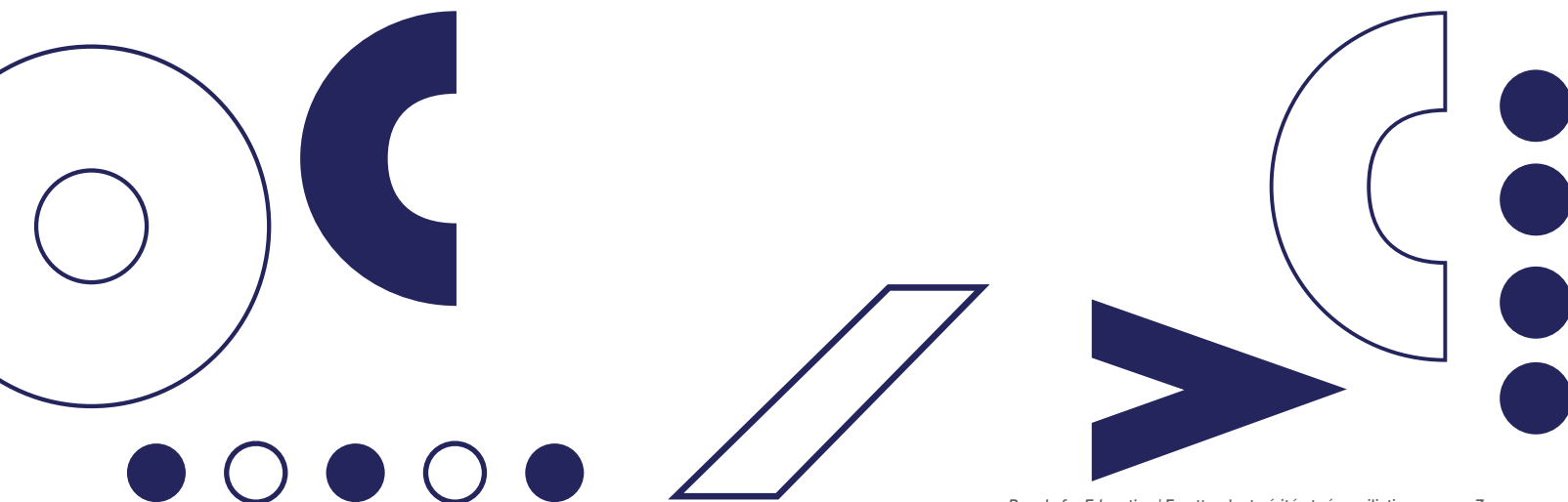
Parmi les obstacles mentionnés par les directions d'école figuraient le manque de temps pour le perfectionnement professionnel, la concurrence avec d'autres priorités en matière d'équité et la réticence ou le malaise du personnel ou du conseil scolaire à traiter de contenu axé sur les Autochtones.

« C'est une question de temps et de priorité. Nous disposons de si peu de temps pour les réunions de personnel que nous arrivons seulement à discuter des cours de mathématiques et de français/d'anglais. Il ne reste alors plus de temps pour le perfectionnement professionnel en études autochtones. Nous ne pouvons pas réserver du temps pour la CAP [communauté d'apprentissage professionnelle], car nous n'arrivons même pas à trouver assez de personnel remplaçant pour les cours de base. »

Direction d'école élémentaire, Est de l'Ontario

« Ce n'est pas que notre personnel ne veut pas s'en charger; c'est qu'il craint d'offenser des membres des communautés autochtones. Il nous faut continuer de chercher des partenaires autochtones pour assurer une représentation fidèle. »

Direction d'école secondaire, RGT



Augmentation des écoles secondaires offrant ou rendant obligatoires des cours d'études autochtones

En février 2023, le Toronto District School Board a rejoint la liste des conseils scolaires ontariens qui ont décidé de remplacer le cours obligatoire d'anglais (ENG3U/C/E) par un cours de littérature axé sur les Autochtones (NBE3U)¹⁴. Ce cours, qui s'intitule Understanding Contemporary First Nations, Métis, and Inuit Voices, est actuellement offert comme choix de cours d'anglais au niveau secondaire dans la version révisée de 2019 du Curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits¹⁵. Pour les écoles francophones, ce changement signifierait le remplacement du cours de français de la 11e année (FRA3U/C/E) par le cours intitulé Découvrir les vues contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits (NBF3U).

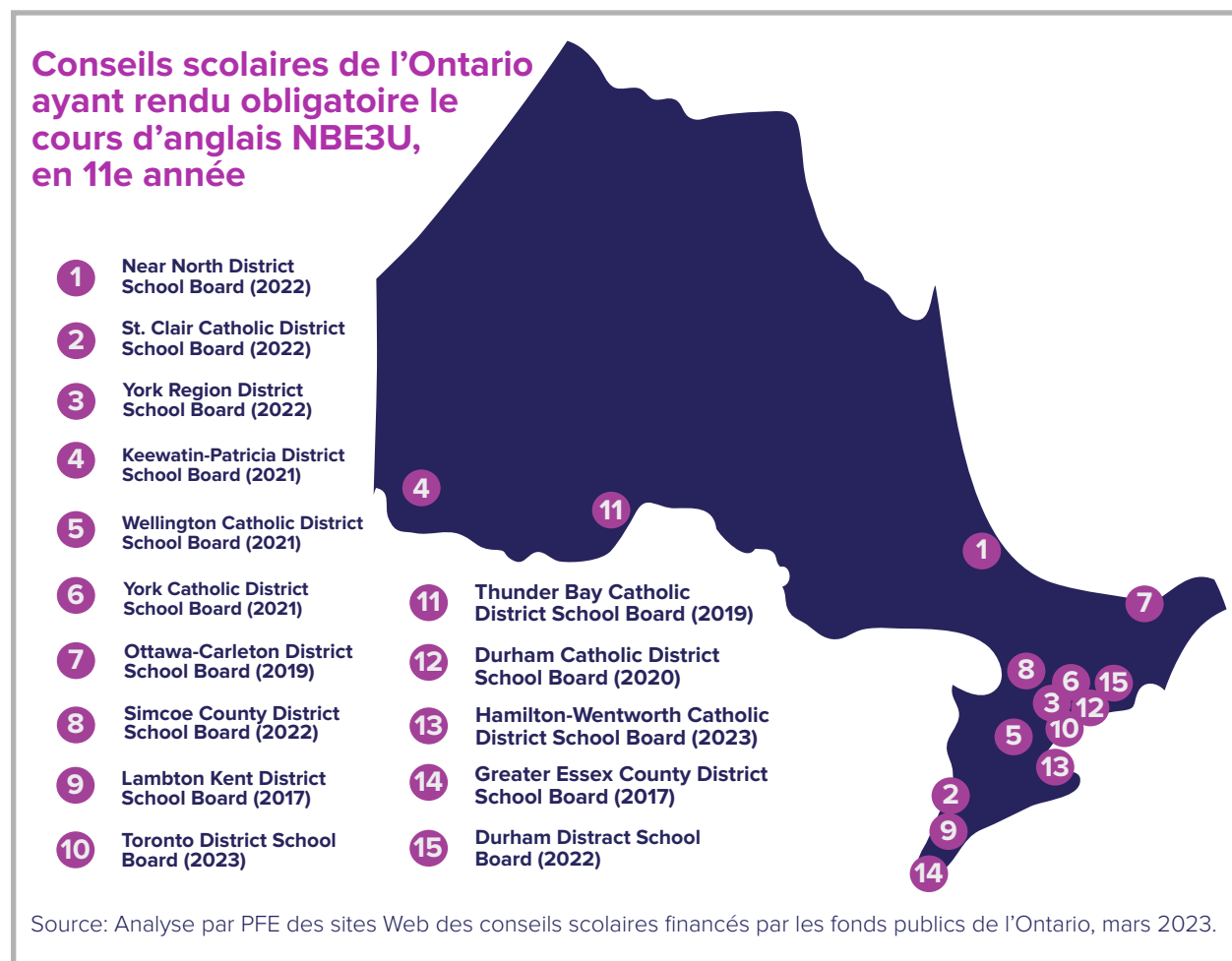


Figure 3. Conseils scolaires de l'Ontario ayant rendu obligatoire le cours d'anglais NBE3U, Understanding Contemporary First Nations, Métis, and Inuit Voices, en 11e année (février 2023)

La figure 3 liste 15 conseils scolaires de l'Ontario qui, en date de février 2023, avaient rendu le cours NBE3U obligatoire. D'autres conseils scolaires sont également en train d'emboîter le pas. Par exemple, le Halton District School Board et le Waterloo Region District School Board ont mis au point

un plan pour rendre le cours NBE3U obligatoire d'ici le début de l'année scolaire 2023-2024¹⁶. Jusqu'à présent, aucun conseil scolaire francophone n'a imposé le cours NBF3U à la place du cours de français de 11e année (FRA3U/C/E).

Certaines des directions d'école ayant participé au SAEO de 2022-2023 ont choisi de n'offrir que le cours NBE3U comme cours d'anglais en 11e année, bien que leur conseil scolaire ne leur ait pas imposé une telle chose. Plusieurs de ces directions d'école ont remarqué que les cours d'études autochtones étaient populaires auprès des élèves et généralement bien accueillis par la communauté scolaire, bien que certaines d'entre elles se soient heurtées à un peu de résistance. À ce sujet, une direction d'école secondaire du Centre de l'Ontario a dit : « Il est parfois difficile d'amener l'ensemble des élèves et leur famille à reconnaître l'importance de cet apprentissage. Par exemple, seul le cours NBE est offert comme cours d'anglais en 11e année, et nous avons senti de la résistance de la part de la communauté scolaire. »

Les données longitudinales du SAEO indiquent que la proportion d'écoles secondaires qui offrent un cours d'études autochtones, quel qu'il soit, a augmenté, passant de 40 % en 2013 à 72 % en 2022, ce qui montre que les écoles secondaires de l'Ontario ont fait des progrès considérables au cours de la dernière décennie en ce qui concerne l'intégration de cours axés sur les Autochtones, et cette tendance à la hausse se poursuivra sans doute étant donné que de plus en plus de conseils scolaires prévoient rendre le cours NBE/NBF3U obligatoire.

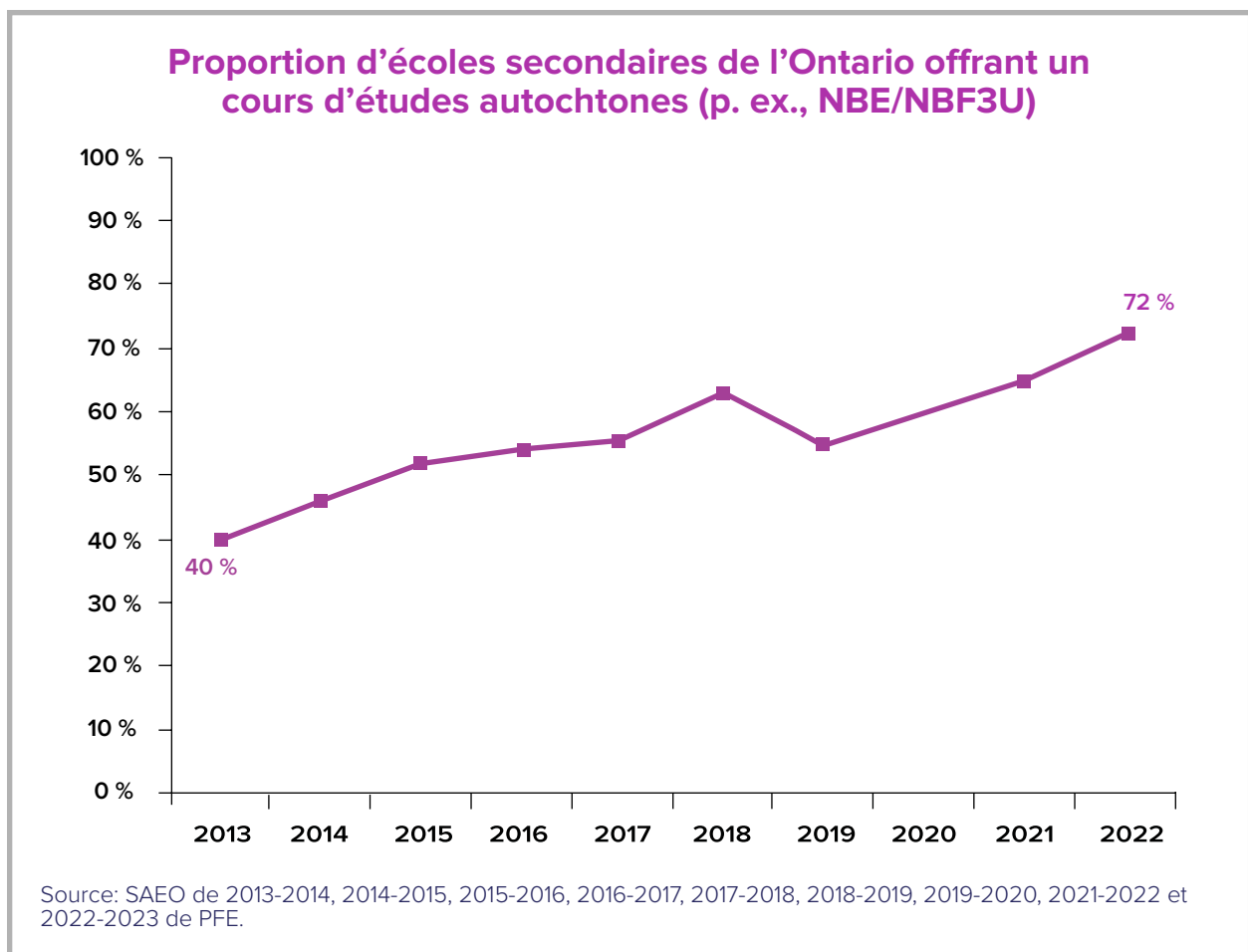


Figure 4. Proportion d'écoles secondaires de l'Ontario offrant un cours d'études autochtones (p. ex., NBE/NBF3U), de 2013-2014 à 2022-2023

Augmentation du nombre d'écoles en Ontario qui travaillent avec des conférencières et conférenciers autochtones, des Aînés et Aînés et des gardiennes et gardiens du savoir autochtone

« Notre district a noué de solides partenariats avec des gardiennes et gardiens du savoir autochtone, auprès de qui les occasions d'apprentissage sont nombreuses pour nos élèves et notre personnel. »

Direction d'école élémentaire, Sud-Ouest de l'Ontario

L'appel à l'action 63 de la CVR demande, parmi les points clés, de renforcer la compréhension interculturelle, l'empathie et le respect mutuel des élèves¹⁷. Pour y arriver, il est essentiel que les écoles de l'Ontario cherchent activement les occasions de recevoir des conférencières et conférenciers, des Aînés et Aînés et des gardiennes et gardiens du savoir autochtones issus de communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit, ainsi que les occasions de tisser des liens avec eux, car de telles rencontres permettent aux élèves d'avoir accès à des perspectives et cultures autochtones.

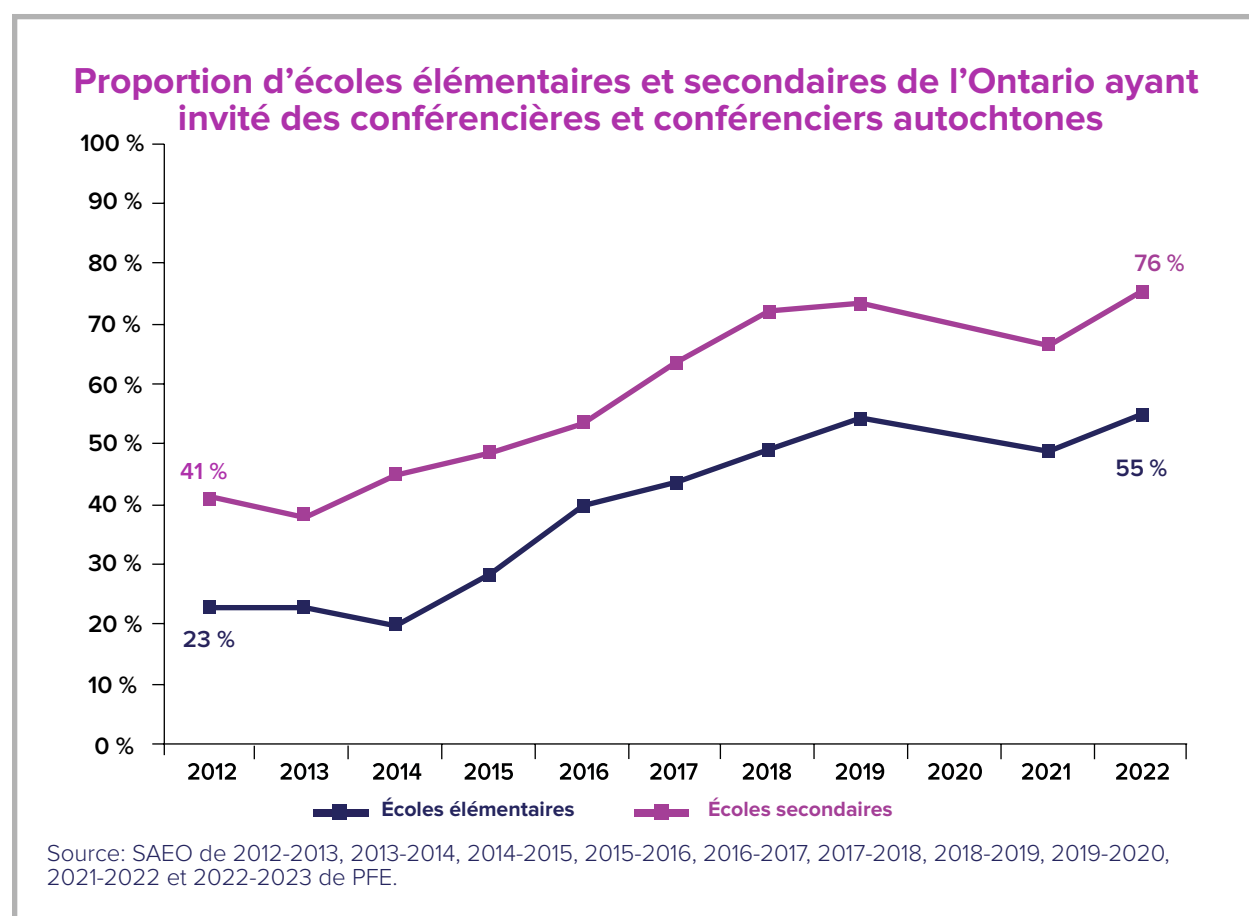


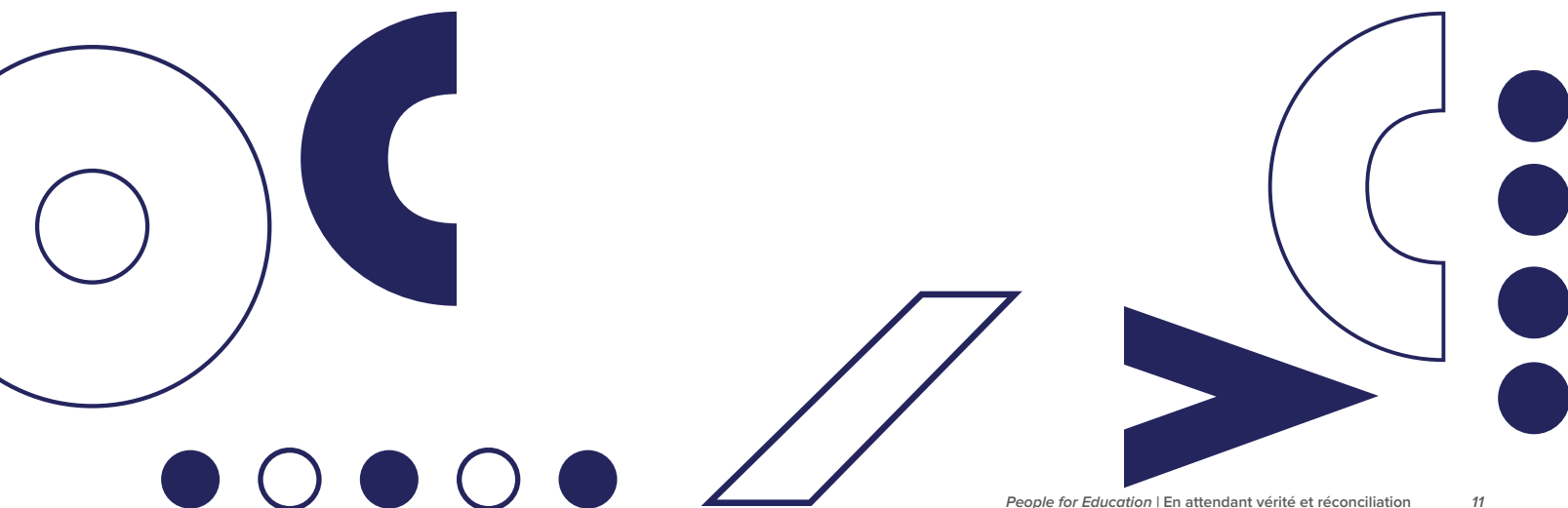
Figure 5. Proportion d'écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario ayant invité des conférencières et conférenciers autochtones, de 2012-2013 à 2022-2023

Dans le sondage de 2022-2023, 41 % des écoles élémentaires et 68 % des écoles secondaires ont dit avoir offert des occasions de s'entretenir avec des Aînés et Aînées ou des gardiennes et gardiens du savoir autochtone. De plus, la proportion d'écoles qui ont dit avoir invité des conférencières et conférenciers autochtones a augmenté de façon considérable au cours des dix dernières années, passant de 23 % en 2012 à 55 % en 2022 dans les écoles élémentaires et de 41 % en 2012 à 76 % en 2022 dans les écoles secondaires.

En plus des conférences données par des Autochtones, les directions d'école ont souligné l'importance d'organiser d'autres types d'activités pour donner l'occasion aux élèves et aux communautés scolaires de tisser des liens avec des Aînés et Aînées et des gardiennes et gardiens du savoir autochtone. Elles disent que leur personnel et leurs élèves apprennent beaucoup d'eux. C'est le cas d'une direction d'école secondaire de l'Est de l'Ontario : « Chez nous, une personne remplit le rôle de gardienne ou gardien du savoir autochtone en résidence et construit des canots et des wigwams. Nos élèves apprennent en mettant la main à la pâte, en exerçant leur créativité et en écoutant des récits oraux ».

Par contre, ce ne sont pas toutes les directions d'école qui ont accès à des membres influents de communautés autochtones, certaines déclarant ne pas avoir assez de soutien de la part du conseil scolaire, de fonds ou de partenariats communautaires pour y parvenir. À ce sujet, une direction d'école élémentaire du Sud-Ouest de l'Ontario a écrit : « Certaines directions arrivent à obtenir de l'argent pour inviter des conférencières et conférenciers et organiser différentes activités, mais ce n'est pas le cas de toutes les écoles. »

Au cours des dix dernières années, la proportion d'écoles offrant l'une des activités d'enseignement autochtone dont il est question dans le SAEO a augmenté de façon constante. Pour faire mieux, les directions d'école ont nommé, dans le SAEO de 2022-2023, les aspects devant être améliorés en priorité : les consultations et partenariats avec les communautés autochtones, les programmes de soutien culturel et les services de soutien pour trouver des ressources et former le personnel enseignant.



Consultations et partenariats avec les communautés autochtones : une nécessité pour faire progresser l'enseignement autochtone

« Nous travaillons fort à renforcer nos relations avec les partenaires autochtones et leur famille, cherchant les occasions d'apprendre les uns des autres. »

Direction d'école élémentaire, Nord de l'Ontario

L'établissement de relations solides entre les communautés autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit) et les communautés non autochtones, la consultation d'organismes communautaires autochtones quant aux priorités pédagogiques et la mise en place de partenariats avec des organismes communautaires autochtones jouent tous un rôle important pour répondre adéquatement aux appels à l'action de la CVR en matière d'éducation.

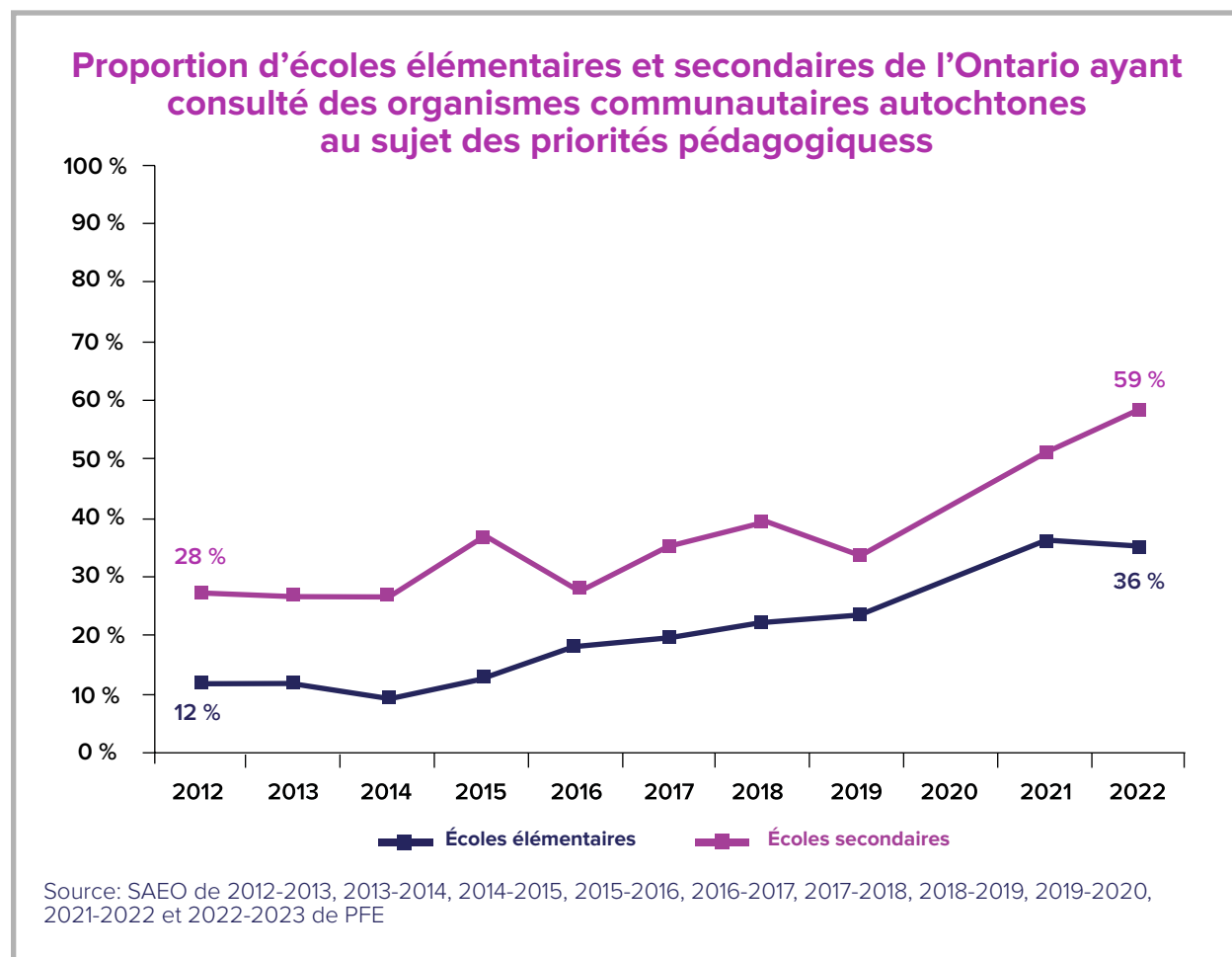


Figure 6. Proportion d'écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario ayant consulté des organismes communautaires autochtones quant aux priorités pédagogiques, de 2012-2013 à 2022-2023

La proportion d'écoles ayant consulté des organismes communautaires autochtones au sujet des priorités pédagogiques a augmenté, passant de 12 % en 2012 à 36 % en 2022 dans les écoles élémentaires et de 28 % en 2012 à 59 % en 2022 dans les écoles secondaires.

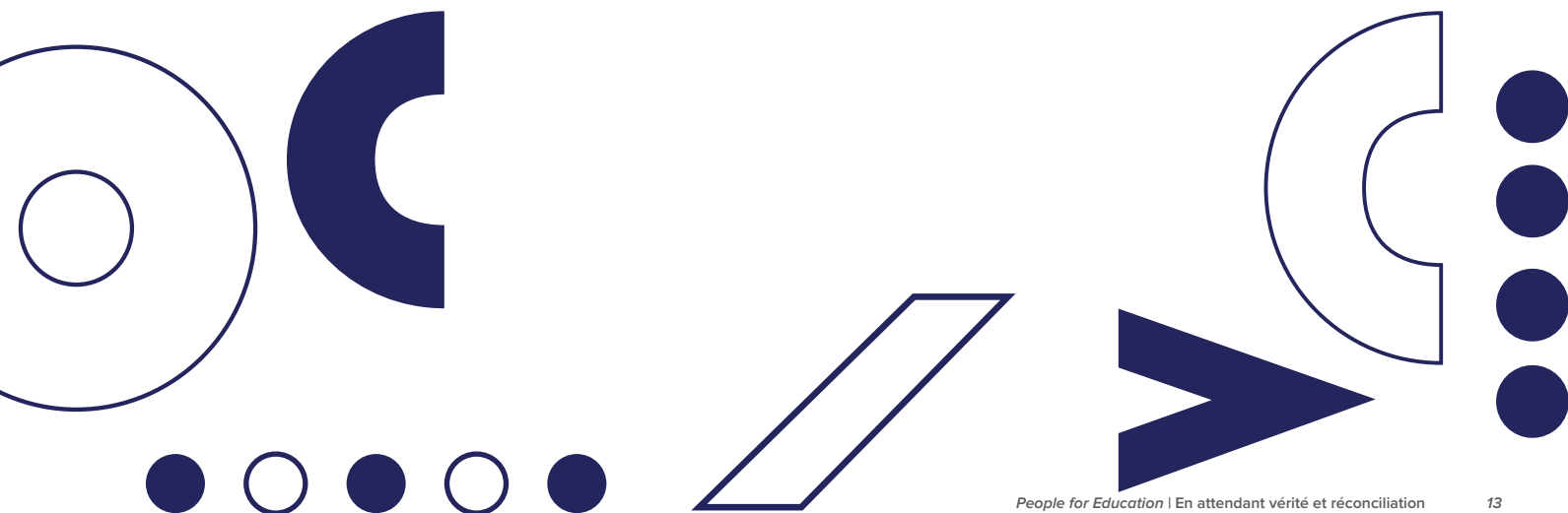
« Nous avons tissé des liens avec des familles qui sont prêtes à partager leur expertise, par exemple en montant une exposition à la bibliothèque sur les ressources utilisées par les Autochtones, en organisant une cérémonie de purification par la fumée, en animant des activités d'apprentissage en plein air ou en présentant les enseignements sacrés. »

Direction d'école élémentaire, Sud-Ouest de l'Ontario

Si certaines directions d'école ont dit avoir de solides partenariats avec des communautés autochtones locales, d'autres ont répondu qu'elles travaillaient encore à tisser des liens avec ces communautés ou qu'elles avaient besoin de soutien de la part de leur conseil scolaire et du ministère de l'Éducation pour y arriver. Des directions d'école ont précisé que les relations qu'elles avaient établies avec les familles d'élèves autochtones leur permettaient d'avoir accès aux perspectives, aux enseignements et aux cultures autochtones et d'en apprendre plus à ce sujet.

« Nous avons un partenariat avec [nom de la communauté autochtone], dans le cadre duquel une personne d'origine autochtone spécialisée en intervention jeunesse se rend directement à notre école pour faire du mentorat, offrir de l'aide aux devoirs en mathématiques et en lecture, organiser des activités culturelles pendant et après les heures de classe et promouvoir de saines habitudes alimentaires. De plus, nous organisons ensemble un pow-wow à l'école, qui est devenu un des événements les plus attendus de l'année. Notre programme d'enseignement de l'ojibwé continue de prendre de l'ampleur : chaque année, de plus en plus d'élèves choisissent l'ojibwé plutôt que le français comme cours de langue seconde. Le personnel éducatif est ouvert à apprendre et à offrir aux élèves des occasions d'apprentissage axées sur la terre. »

Direction d'école élémentaire, Nord de l'Ontario



Intégration des cultures, des modes de connaissance, des enseignements et des langues autochtones

Les appels à l'action de la CVR en matière d'éducation visent non seulement à soutenir les jeunes autochtones dans nos écoles, mais aussi à faire découvrir aux élèves non autochtones les cultures, les modes de connaissance et l'histoire autochtones, y compris celle des pensionnats. Il est important que les élèves autochtones se reconnaissent dans ce qu'on enseigne à l'école et qu'ils sentent que leurs communautés et leurs cultures sont valorisées¹⁸.

Les programmes de soutien culturel dans les écoles constituent une ressource précieuse pour les élèves autochtones, en plus de contribuer à une intégration plus holistique des perspectives autochtones au sein de la communauté scolaire. De tels programmes prévoient des mesures comme la mise sur pied d'une équipe responsable de la réussite des élèves autochtones ou l'aménagement d'un espace pour un jardin ou encore une salle de purification par la fumée.

La proportion d'écoles ayant dit offrir des programmes de soutien culturel est passée de 9 % en 2012 à 36 % en 2022 dans les écoles élémentaires et de 22 % en 2012 à 51 % en 2022 dans les écoles secondaires. Si les chiffres ont considérablement augmenté en dix ans, il demeure que les programmes de soutien culturel figurent parmi les activités d'enseignement autochtone les moins adoptées par les écoles.

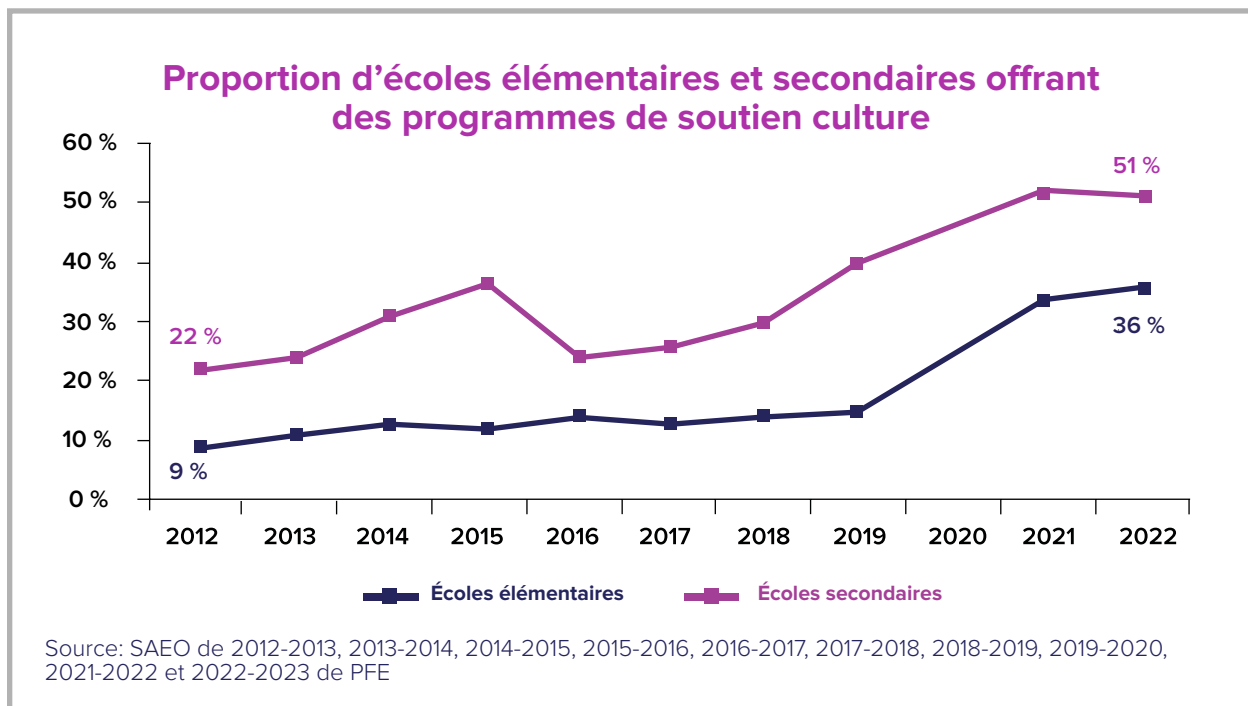


Figure 7. Proportion d'écoles élémentaires et secondaires offrant des programmes de soutien culturel, de 2012-2013 à 2022-2023

Un autre moyen que prennent les écoles de l'Ontario pour soutenir les élèves autochtones consiste à organiser des cérémonies et des activités axées sur la terre (p. ex., pratique du tambour, danse, promenades de médecine, récit oral). De telles activités soutiennent les élèves autochtones en bâtissant des ponts entre leur famille et communauté et la communauté scolaire. De plus, en adoptant

l'apprentissage par l'expérience pour l'ensemble des élèves, autochtones ou non, l'école intègre de façon plus holistique les cultures et modes de connaissance autochtones au sein de la communauté scolaire.

« Nous avons un programme d'éducation physique en plein air pour l'ensemble des élèves des écoles élémentaires, qui amène les enfants à observer leur environnement d'un point de vue autochtone. L'un des parents de notre comité de verdissement des terrains d'école (qui assure la gestion d'un jardin pédagogique et qui collabore avec le personnel du cours d'éducation physique en plein air) est Autochtone et nous aide à réfléchir sur le monde et à le remettre en question. »

Direction d'école élémentaire, RGT

Dans le sondage de 2022-2023, 44 % des écoles élémentaires et 56 % des écoles secondaires ont déclaré avoir des cérémonies et des activités axées sur la terre (p. ex., promenades de médecine, pratique du tambour, danse, récit oral).

Certaines directions ont également listé les moyens qu'elles prenaient pour soutenir les élèves autochtones et intégrer de façon plus holistique leur culture et les enseignements propres à cette culture à l'école. Par exemple, une école a aménagé un cercle de la guérison dans la cour. Quelques directions d'école ont mentionné avoir une salle ou un espace de purification par la fumée. D'autres encore ont rapporté avoir offert à leurs élèves l'occasion de participer à toutes sortes d'activités : apprentissage par l'expérience, cuisine autochtone, jardinage, activités axées sur la terre, récits oraux, arts et découverte des Sept enseignements sacrés.

« Nous avons été en mesure de faire participer toute l'école à un processus de réconciliation sur ces terres ancestrales, apprenant d'Aînées et Aînés et de pédagogues autochtones à faire des cercles de la guérison, à démystifier les traités, à bâtir des ponts entre nous et à entrer en relation avec la terre. »

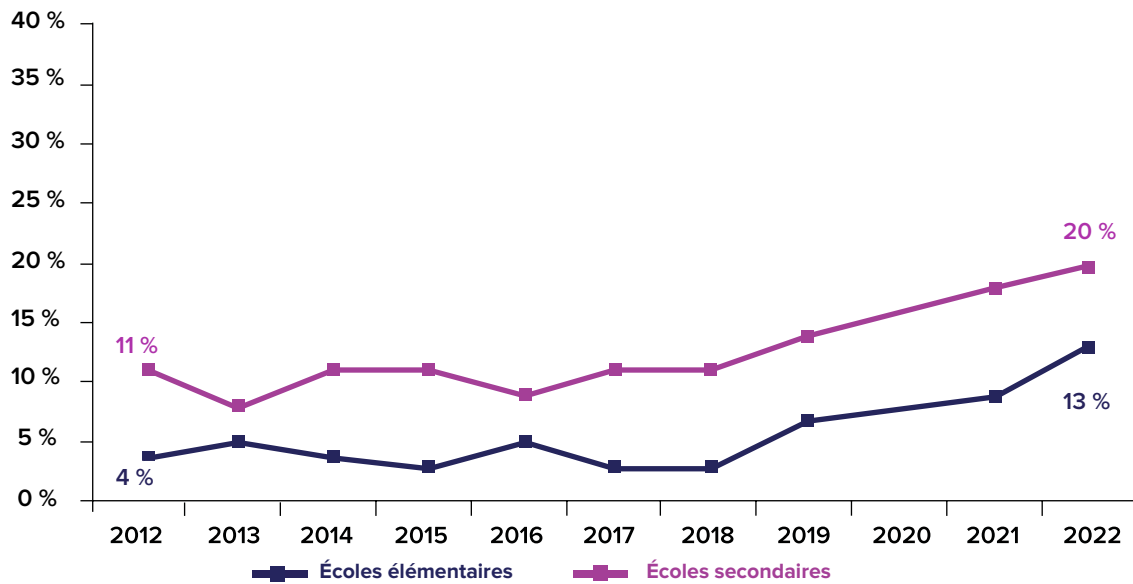
Direction d'école élémentaire, Sud-Ouest de l'Ontario

Les programmes de langues autochtones

Offrir un programme d'enseignement des langues autochtones est un autre moyen pouvant être mis en œuvre par les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario pour soutenir les élèves autochtones. D'ailleurs, l'appel à l'action 10 de la CVR demande au gouvernement fédéral de protéger le droit d'utiliser les langues autochtones, y compris en ce qui concerne l'enseignement de telles langues dans le cadre de cours crédités, ainsi que de s'engager à fournir un financement suffisant à cette fin¹⁹.

Selon les résultats du sondage de 2022-2023, les programmes d'enseignement des langues autochtones constituent l'activité d'enseignement autochtone la moins couramment offerte, dans les écoles élémentaires (13 %) comme dans les écoles secondaires (20 %). Toutefois, la proportion d'écoles offrant de tels programmes a connu une hausse entre 2012 et 2022, passant de 4 % à 13 % dans les écoles élémentaires et de 11 % à 20 % dans les écoles secondaires.

Proportion d'écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario offrant un programme d'enseignement des langues autochtones



Source: SAEO de 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2021-2022 et 2022-2023 de PFE

Figure 8. Proportion d'écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario offrant un programme d'enseignement des langues autochtones, de 2012-2013 à 2022-2023

Toujours selon les résultats du SAEO de 2022-2023, de nombreuses directions d'école souhaitent offrir des cours de langues autochtones, mais certaines précisent qu'il est difficile de trouver une enseignante ou un enseignant qualifié. Un autre obstacle important serait le financement.

« Un grand pourcentage de nos élèves sont Autochtones. Nous aimerions offrir un cours de langue autochtone comme cours de langue seconde, mais nous n'arrivons pas à trouver de locutrice ou de locuteur natif pour enseigner cette matière. »

Direction d'école élémentaire, Nord de l'Ontario

« Trouver et garder du personnel pour donner le cours d'anishinaabemowin est tout un défi. »

Direction d'école élémentaire, Sud-Ouest de l'Ontario



Variation de l'accès à l'enseignement autochtone en fonction de la région et du niveau d'enseignement (élémentaire ou secondaire)

D'après les réponses du sondage de 2022-2023, les écoles secondaires étaient plus susceptibles d'offrir des activités d'enseignement autochtone que les écoles élémentaires. Les différences les plus marquées entre les écoles élémentaires et secondaires résident dans les proportions d'écoles ayant dit offrir des occasions de s'entretenir avec des Aînés et Aînés autochtones ou des gardiennes et gardiens du savoir autochtone (41 % des écoles élémentaires contre 68 % des écoles secondaires), de consulter des organismes communautaires autochtones quant aux priorités pédagogiques (36 % des écoles élémentaires contre 59 % des écoles secondaires) et d'assister à des présentations de conférencières et conférenciers autochtones (55 % des écoles élémentaires contre 76 % des écoles secondaires).

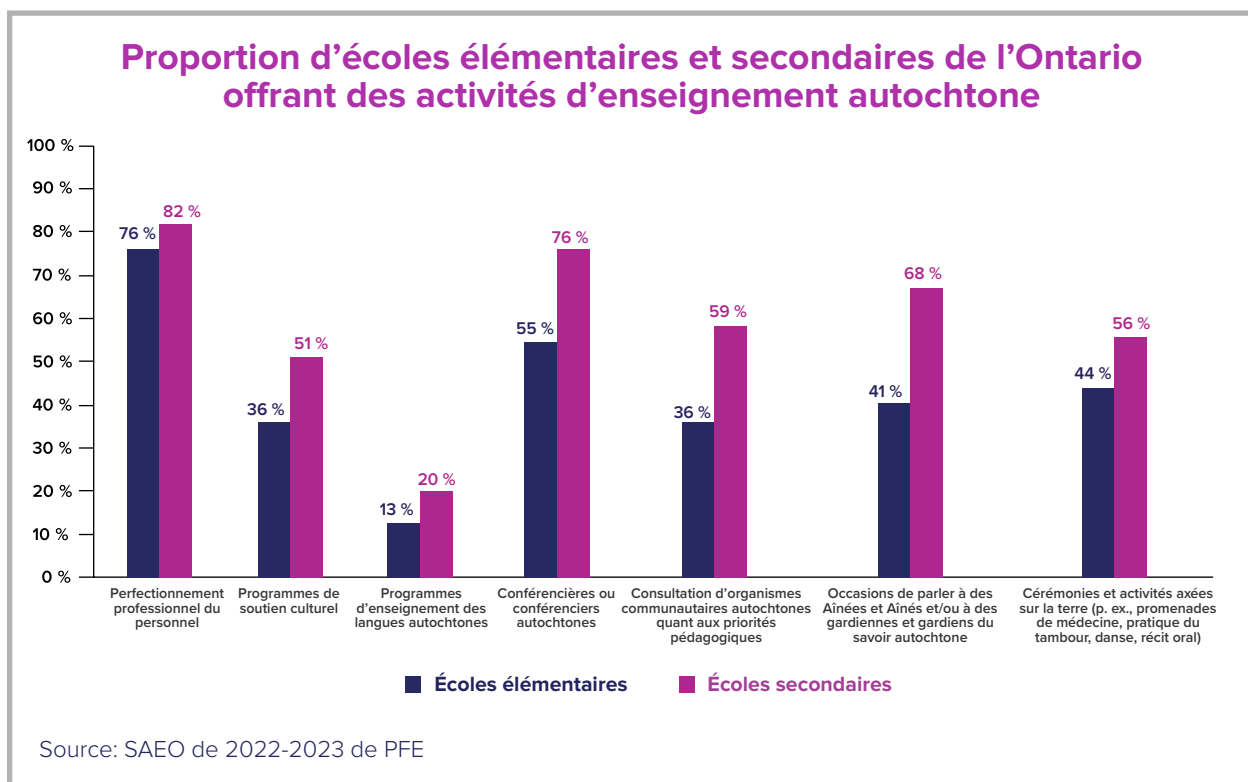


Figure 9. Proportion d'écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario offrant des activités d'enseignement autochtone, 2022-2023

De plus, on remarque des différences régionales en ce qui concerne l'offre d'activités d'enseignement autochtone. De façon générale, les écoles du Nord de l'Ontario étaient plus susceptibles d'offrir des activités d'enseignement autochtone, tandis que les écoles de la RGT étaient les moins susceptibles d'en offrir. Si certaines écoles du Nord de l'Ontario ont précisé accueillir beaucoup d'élèves autochtones, il convient de noter que, selon des données récentes de Statistique Canada, la population autochtone dans les grands centres urbains a augmenté de 12,5 % entre 2016 et 2021²⁰.

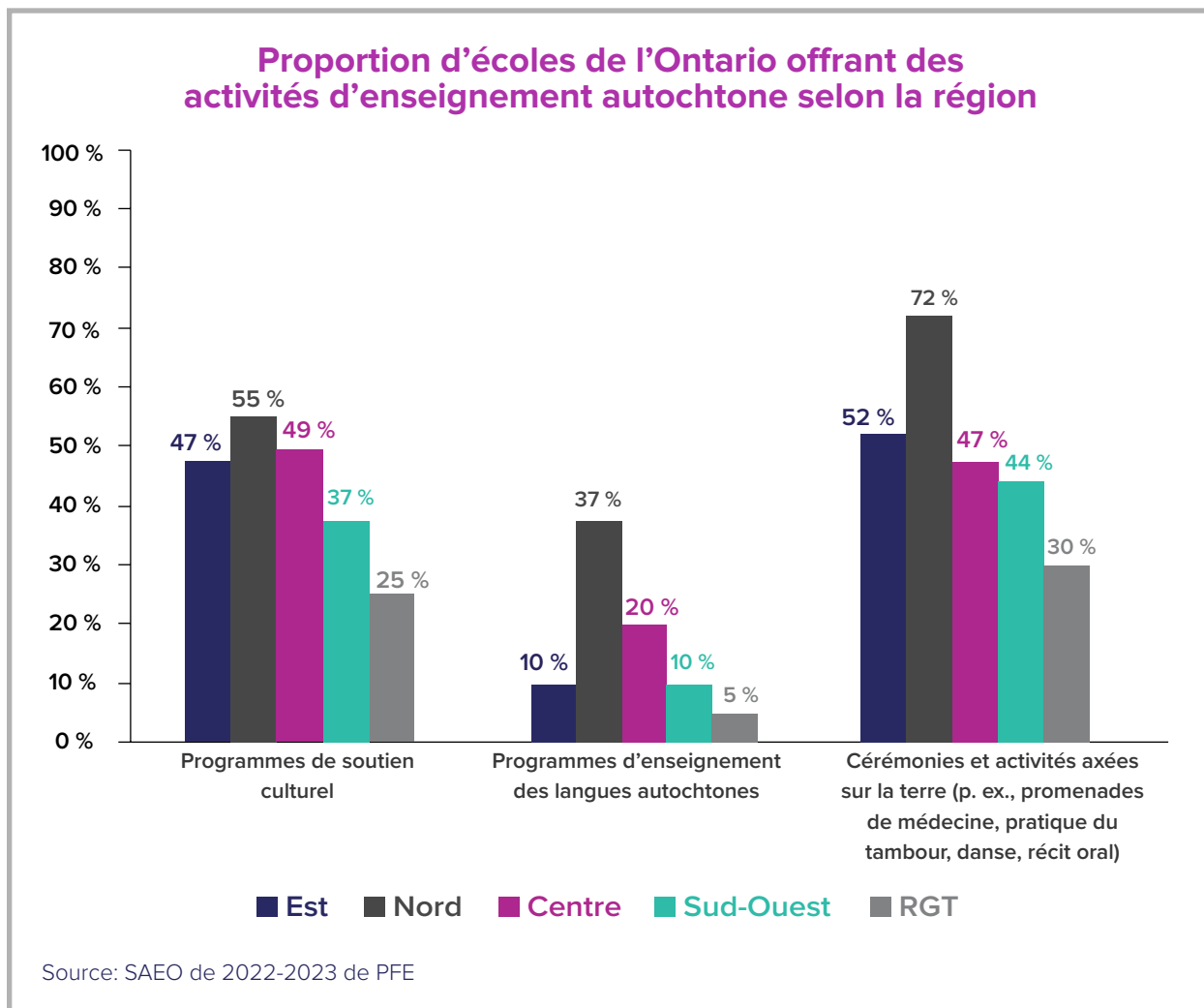


Figure 10. Proportion d'écoles de l'Ontario offrant des activités d'enseignement autochtone selon la région, 2022-2023

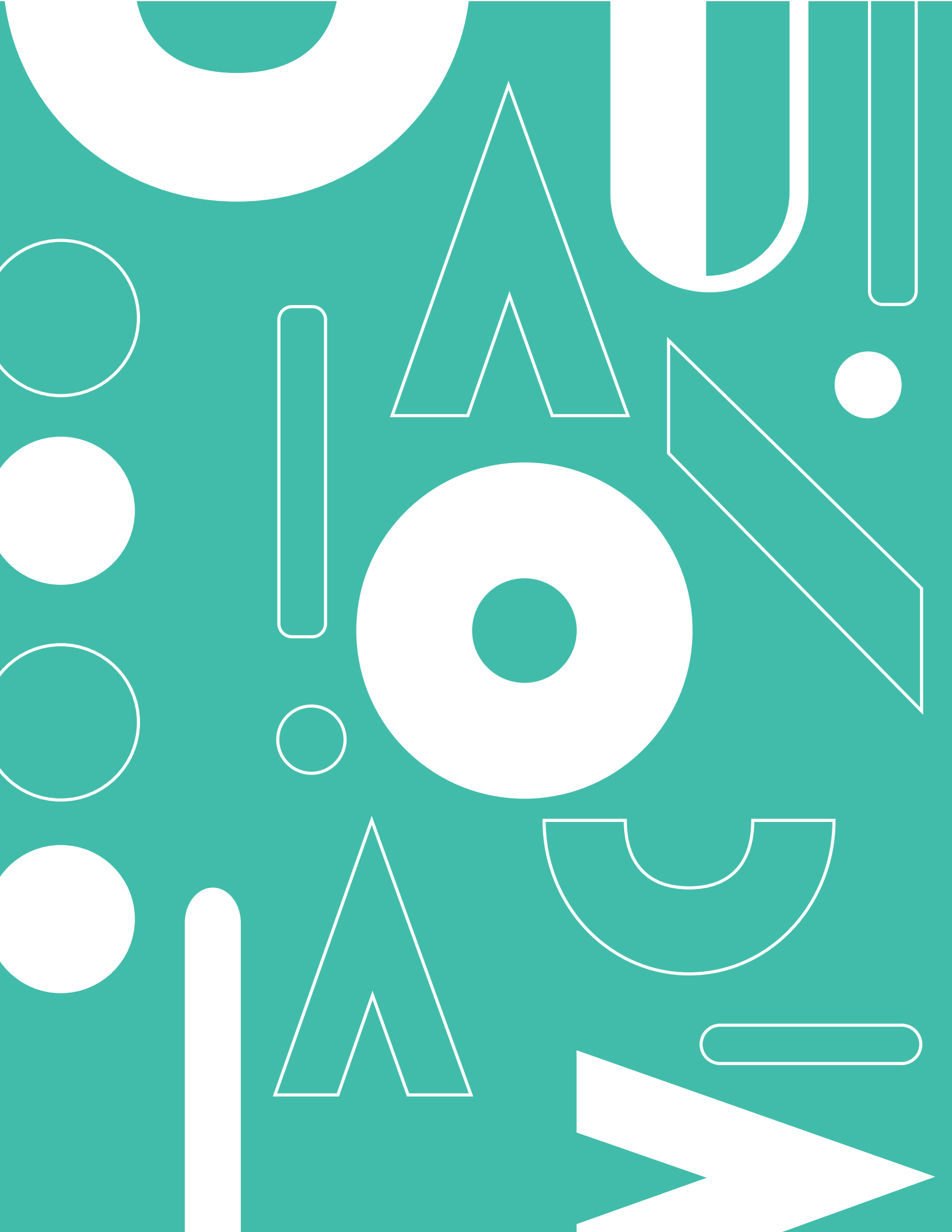
Les différences régionales les plus marquées résident dans les proportions d'écoles offrant des programmes de soutien culturel (55 % des écoles du Nord de l'Ontario contre 25 % des écoles de la RGT), des programmes d'enseignement des langues autochtones (37 % des écoles du Nord de l'Ontario contre 5 % des écoles de la RGT) et des cérémonies et activités axées sur la terre (72 % des écoles du Nord de l'Ontario contre 30 % des écoles de la RGT). Par contre, les écoles secondaires du Nord de l'Ontario étaient moins susceptibles d'offrir des cours d'études autochtones (61 %) que les écoles secondaires du Centre de l'Ontario (82 %), du Sud-Ouest de l'Ontario (81 %), de la RGT (73 %) et de l'Est de l'Ontario (71 %).

Conclusion et recommandations : encore du chemin à faire en éducation pour la vérité et la réconciliation

Les résultats du dernier sondage de PFE montrent que des progrès ont été réalisés dans la dernière décennie en ce qui concerne l'enseignement autochtone dans les écoles publiques de l'Ontario, mais, en général, le Canada a encore beaucoup de chemin à faire pour honorer les appels à l'action de la CVR en matière d'éducation. Ces appels à l'action soulignent l'importance du consentement éclairé, de la pleine participation, de la consultation et de la collaboration des peuples autochtones – tous des éléments qui demandent d'établir des partenariats entre Autochtones et non-Autochtones. Par conséquent, s'il est vrai que les engagements pris en matière de collaboration, qu'il s'agisse de déclarations publiques ou de documents de politique tels que les programmes-cadres scolaires, constituent un premier pas crucial, ils ne suffisent pas pour atteindre les objectifs en matière de vérité et de réconciliation.

Pour soutenir plus activement la mise en œuvre des appels à l'action de la CVR en matière d'éducation et des jeunes, PFE a trois recommandations à faire au ministère de l'Éducation de l'Ontario :

1. Rendre obligatoire, à l'échelle de la province, le cours d'études autochtones NBE/NBF3U au lieu du cours d'anglais/de français prévu en 11e année, et faire en sorte qu'un plus grand nombre d'écoles élémentaires et secondaires offrent des programmes d'enseignement des langues autochtones en fournissant le financement et les ressources nécessaires pour :
 - a. recruter, embaucher et retenir du personnel enseignant et des pédagogues autochtones, en collaboration avec les conseils scolaires et les facultés d'éducation postsecondaire,
 - b. offrir rapidement et fréquemment de véritables possibilités de perfectionnement professionnel pour aider le personnel enseignant à intégrer une forme d'enseignement autochtone dans les écoles,
 - c. améliorer la collecte de données et les rapports sur la situation, l'expérience et les résultats des élèves autochtones;
2. Dédier des fonds pour créer et pourvoir des postes dans les écoles, les conseils scolaires et le gouvernement ayant comme principale mission de promouvoir et de soutenir l'implantation de programmes efficaces et plus complets d'enseignement des langues et des modes de connaissance autochtones, de la maternelle à la 12e année;
3. Mettre sur pied un groupe de travail diversifié réunissant des Aînées et Aînés et des pédagogues autochtones de toutes les régions de l'Ontario pour aider le ministère de l'Éducation et les 72 conseils scolaires publics de la province à honorer les appels à l'action de la CVR en matière d'éducation. Ce groupe de travail pourrait par exemple travailler à l'élaboration conjointe d'un programme-cadre et mettre à jour le Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit, dont la publication remonte à 2007.²¹



Annexe – Méthodologie

Le présent rapport est basé sur les données des 1044 écoles des 72 conseils scolaires financés par les fonds publics de l'Ontario qui ont participé au SAEO de 2022-2023. Les comparaisons de données longitudinales sont basées sur les données recueillies auprès des écoles élémentaires et secondaires ayant participé aux SAEO de 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2021-2022 de PFE. À moins d'indication contraire, les statistiques et le matériel cités dans le présent rapport proviennent du SAEO de 2022-2023 de PFE, le 26e sondage annuel sur les écoles élémentaires et le 23e sondage annuel sur les écoles secondaires de l'Ontario. Les sondages de 2022-2023 ont été remplis en ligne par l'entremise de SurveyMonkey en anglais et en français à l'automne 2022. Les réponses au sondage ont été subdivisées pour examiner la représentation du sondage dans les différentes régions de la province (voir le tableau ci-dessous). Les écoles ont été classées par régions géographiques en fonction de la première lettre de leur code postal. La RGT comprend les écoles dont le code postal commence par « M » ainsi que celles dont le code postal commence par « L » et qui sont situées dans les municipalités de la RGT²².

Région (par code postal)	Pourcentage d'écoles dans l'échantillon	Pourcentage d'écoles dans la province
Nord (P)	18 %	11 %
Centre (L, à l'exception de la RGT)	9 %	11 %
Est (K)	18 %	18 %
Sud-Ouest (N)	23 %	20 %
RGT	33 %	40 %

Figure 11. Présentation des réponses au sondage selon la région, toutes écoles confondues, 2022-2023

L'analyse des données qualitatives a été menée en utilisant l'analyse inductive. Des chercheuses et chercheurs ont lu les réponses et codé les thèmes émergents dans chaque ensemble de données (c.-à-d. les réponses à chacune des questions ouvertes du sondage). Les analyses quantitatives du présent rapport sont basées sur des statistiques descriptives. L'objectif premier des analyses descriptives est de présenter des données numériques dans un format accessible à un large public. Toutes les données ont été analysées à l'aide du logiciel statistique SPSS. Tous les calculs ont été arrondis au nombre entier le plus près et peuvent ne pas totaliser 100 % dans les catégories subdivisées. Toutes les réponses et les données du sondage sont confidentielles et stockées conformément aux recommandations en matière de protection des données des trois organismes sur la gestion des données de recherche.

People for Education reconnaît l'absence de méthodologies de recherche autochtones dans le présent rapport, plus précisément l'absence de perspectives et d'expériences vécues des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Notre organisme est conscient qu'il peut mieux faire et s'engage à redoubler d'efforts pour établir des partenariats et travailler en collaboration avec les communautés autochtones.

Pour toute question concernant la méthodologie utilisée dans le présent rapport, veuillez communiquer avec l'équipe de recherche de PFE à info@peopleforeducation.ca.

Références

- 1 Yellowhead Institute. 2022. *Calls to Action Accountability: A 2022 Status Update on Reconciliation*. Consulté le 22 février 2023. <https://yellowheadinstitute.org/wp-content/uploads/2022/12/TRC-Report-12.15.2022-Yellowhead-Institute-min.pdf>.
- 2 Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2018. *Renforcer notre parcours d'apprentissage : Troisième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit*. Consulté le 3 mars 2023. <https://files.ontario.ca/edu-ieo-third-progress-report-fr-2021-10-28.pdf>, f, p. 19, citant les données préliminaires d'octobre 2015 du Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn) sur les inscriptions.
- 3 Watters, Haydn. 2015. « Truth and Reconciliation chair urges Canada to adopt UN declaration on Indigenous Peoples ». CBC News, 1er juin 2015. Consulté le 31 mars 2023. <https://www.cbc.ca/news/politics/truth-and-reconciliation-chair-urges-canada-to-adopt-un-declaration-on-indigenous-peoples-1.3096225>.
- 4 Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007. *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit*. Consulté le 17 mars 2023. <https://files.ontario.ca/edu-ontario-first-nation-metis-inuit-education-policy-framework-2007-fr-2021-10-29.pdf>; ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007. *Les chemins de la réussite pour les élèves des Premières nations, Métis et Inuit*. Consulté le 4 avril 2023. <https://files.ontario.ca/edu-building-bridges-to-success-first-nation-metis-inuit-students-fr-2021-10-21.pdf>.
- 5 Gouvernement de l'Ontario. 2016. *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*. Consulté le 23 février 2023. https://files.ontario.ca/trc_report_web_mar17_fr_1.pdf.
- 6 Johnson, Rhiannon. 8 novembre 2017. « Indigenous history, culture now mandatory part of Ontario curriculum ». CBC News. Consulté le 9 mars 2023. <https://www.cbc.ca/news/indigenous/indigenous-history-culture-mandatory-ontario-curriculum-1.4393527>.
- 7 Gouvernement de l'Ontario. 2021. « L'éducation autochtone en Ontario ». Consulté le 22 février 2023. <https://www.ontario.ca/fr/page/leducation-autochtone-en-ontario>.
- 8 Gouvernement de l'Ontario. 2021. « L'Ontario renforce les apprentissages autochtones obligatoires dans le curriculum scolaire ». 29 septembre 2021. Consulté le 31 mars 2023. <https://news.ontario.ca/fr/release/1000904/ontario-renforce-les-apprentissages-autochtones-obligatoires-dans-le-curriculum-scolaire>.
- 9 McInnes, Angela. 2022. « Ontario science and tech curriculum shifts focus from Indigenous framework to economy, educators say ». CBC News, 23 juillet 2022. Consulté le 31 mars 2023. <https://www.cbc.ca/news/canada/london/ontario-science-and-tech-curriculum-shifts-focus-from-indigenous-framework-to-economy-educators-say-1.6527820>.
- 10 Alphonso, Caroline. 2022. « Indigenous science framework removed from Ontario elementary school curriculum ». The Globe and Mail, 2 juillet 2022. Consulté le 31 mars 2023. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-indigenous-science-framework-removed-from-ontario-elementary-school>.
- 11 People for Education. 2022. « 30 years with insufficient progress on child well-being ». Consulté le 4 avril 2023. <https://peopleforeducation.ca/our-work/30-years-with-insufficient-progress-on-child-well-being>.
- 12 Ministère du Solliciteur général de l'Ontario. 2020. *Rapport d'étape annuel de 2020 : Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme*. Consulté le 4 avril 2023. <https://files.ontario.ca/solgen-annual-progress-report-2020-anti-racism-strategic-plan-fr-2020-09-20.pdf>.
- 13 Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2022. *Financement de l'éducation : Document technique 2022-2023*. Consulté le 4 avril 2023. <https://files.ontario.ca/edu-2022-23-technical-paper-fr-2022-03-15.pdf>.
- 14 Toronto District School Board. 2023. « TDSB Approves Mandatory Indigenous Education in Grade 11 ». 1er février 2023. Consulté le 31 mars 2023. <https://www.tdsb.on.ca/Home/ctl/Details/mid/42863/itemId/66>.

- 15 Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2019. *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits*. Consulté le 23 février 2023. <https://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/Etude-premieres-nations-metis-inuits-annees-9-12.pdf>.
- 16 Halton District School Board. 2021. *Student Voices Student Experiences of Racism & HDSB's Strengthened Commitments to Anti-Racism*. Consulté le 1er mars 2023. <https://www.hdsb.ca/our-board/Documents/Student-Voices-HDSB-Response-to-Racism.pdf#search=NBE>; Waterloo Region District School Board. 2022. « Director's Response Strategic Plan ». Consulté le 8 mars 2023. <https://www.wrdsb.ca/learning/strategic-plan/directors-response/>.
- 17 Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015. *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. Consulté le 22 février 2023. https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf.
- 18 Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2017. *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation*. Consulté le 3 mars 2023. <https://files.ontario.ca/edu-2/edu-Ontario-Education-Equity-Action-Plan-fr-2021-08-04.pdf>.
- 19 Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015. *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. Consulté le 22 février 2023. https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf.
- 20 Statistique Canada. 2022. « La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance ». 21 septembre 2022. Consulté le 31 mars 2023. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm>
- 21 Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007. *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit*. Consulté le 17 mars 2023. <https://files.ontario.ca/edu-ontario-first-nation-metis-inuit-education-policy-framework-2007-fr-2021-10-29.pdf>.
- 22 Ville de Toronto, s. d. « City Halls – GTA Municipalities and Municipalities Outside of the GTA ». Consulté le 28 février 2022. <https://www.toronto.ca/home/311-toronto-at-your-service/find-service-information/article/?kb=kA06g000001cvbdCAA>.

Bibliographie

- Alphonso, Caroline. 2022. « Indigenous science framework removed from Ontario elementary school curriculum ». The Globe and Mail, 2 juillet 2022. Consulté le 31 mars 2023. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-indigenous-science-framework-removed-from-ontario-elementary-school/>.
- Ville de Toronto. s. d. « City Halls – GTA Municipalities and Municipalities Outside of the GTA ». Consulté le 28 février 2022. <https://www.toronto.ca/home/311-toronto-at-your-service/find-service-information/article/?kb=kA06g000001cvbdCAA>.
- Gouvernement de l'Ontario. 2016. *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*. Consulté le 23 février 2023. https://files.ontario.ca/trc_report_web_mar17_fr_1.pdf.
- Gouvernement de l'Ontario. 2021. « L'éducation autochtone en Ontario ». Consulté le 22 février 2023. <https://www.ontario.ca/fr/page/leducation-autochtone-en-ontario>.
- Gouvernement de l'Ontario. 2021. « L'Ontario renforce les apprentissages autochtones obligatoires dans le curriculum scolaire ». 29 septembre 2021. Consulté le 31 mars 2023. <https://news.ontario.ca/en/release/1000904/ontario-to-strengthen-mandatory-indigenous-learning-in-school-curriculum>.
- Halton District School Board. 2021. *Student Voices Student Experiences of Racism & HDSB's Strengthened Commitments to Anti-Racism*. Consulté le 1^{er} mars 2023. <https://www.hdsb.ca/our-board/Documents/Student-Voices-HDSB-Response-to-Racism.pdf#search=NBE>.
- Johnson, Rhiannon. 2017. « Indigenous history, culture now mandatory part of Ontario curriculum ». CBC News, 8 novembre 2017. Consulté le 9 mars 2023. <https://www.cbc.ca/news/indigenous/indigenous-history-culture-mandatory-ontario-curriculum-1.4393527>.
- McInnes, Angela. 2022. « Ontario science and tech curriculum shifts focus from Indigenous framework to economy, educators say ». CBC News, 23 juillet 2022. Consulté le 31 mars 2023. <https://www.cbc.ca/news/canada/london/ontario-science-and-tech-curriculum-shifts-focus-from-indigenous-framework-to-economy-educators-say-1.6527820>.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007. *Les chemins de la réussite pour les élèves des Premières nations, Métis et Inuit*. Consulté le 4 avril 2023. <https://files.ontario.ca/edu-building-bridges-to-success-first-nation-metis-inuit-students-fr-2021-10-21.pdf>.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007. *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit*. Consulté le 17 mars 2023. <https://files.ontario.ca/edu-ontario-first-nation-metis-inuit-education-policy-framework-2007-fr-2021-10-29.pdf>.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2017. *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation*. Consulté le 3 mars 2023. <https://files.ontario.ca/edu-2/edu-Ontario-Education-Equity-Action-Plan-fr-2021-08-04.pdf>.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2018. *Renforcer notre parcours d'apprentissage : Troisième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit*. Consulté le 3 mars 2023. <https://files.ontario.ca/edu-ieo-third-progress-report-fr-2021-10-28.pdf>.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2019. *Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année : Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits*. Consulté le 23 février 2023. <https://www.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/secondary/Etude-premieres-nations-metis-inuits-annees-9-12.pdf>.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2022. *Financement de l'éducation : Document technique 2022-2023*. Consulté le 4 avril 2023. <https://files.ontario.ca/edu-2022-23-technical-paper-fr-2022-03-15.pdf>.
- Ministère du Solliciteur général de l'Ontario. 2020. *Rapport d'étape annuel de 2020 : Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme*. Consulté le 4 avril 2023. <https://files.ontario.ca/solgen-annual-progress-report-2020-anti-racism-strategic-plan-fr-2020-09-20.pdf>.
- People for Education. 2022. « 30 years with insufficient progress on child well-being ». Consulté le 4 avril 2023. <https://peopleforeducation.ca/our-work/30-years-with-insufficient-progress-on-child-well-being/>.

- Statistique Canada. 2022. « La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance ». 21 septembre 2022. Consulté le 31 mars 2023. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm>.
- Toronto District School Board. 2023. « TDSB Approves Mandatory Indigenous Education in Grade 11 ». 1er février 2023. Consulté le 31 mars 2023. <https://www.tdsb.on.ca/Home/ct/Details/mid/42863/itemId/66>.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015. *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. Consulté le 22 février 2023. https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf.
- Waterloo Region District School Board. 2022. « Director's Response Strategic Plan ». Consulté le 8 mars 2023. <https://www.wrdsb.ca/learning/strategic-plan/directors-response/>.
- Watters, Haydn. 2015. « Truth and Reconciliation chair urges Canada to adopt UN declaration on Indigenous Peoples ». CBC News, 1er juin 2015. Consulté le 31 mars 2023. <https://www.cbc.ca/news/politics/truth-and-reconciliation-chair-urges-canada-to-adopt-un-declaration-on-indigenous-peoples-1.3096225>.
- Yellowhead Institute. 2022. *Calls to Action Accountability: A 2022 Status Update on Reconciliation*. Consulté le 22 février 2023. <https://yellowheadinstitute.org/wp-content/uploads/2022/12/TRC-Report-12.15.2022-Yellowhead-Institute-min.pdf>.

© People for Education, 2023

People for Education est un organisme caritatif indépendant et non partisan qui travaille à soutenir et à faire progresser l'éducation à financement public au moyen de la recherche, des politiques et de l'engagement du public.

No d'organisme de bienfaisance : 85719 0532 RR0001

www.peopleforeducation.ca | info@peopleforeducation.ca

